

Réunion du 6 février 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2017/051 - 31030 - Insertion professionnelle
Propositions d'attribution de subventions pour 2017 aux
structures en charge de l'accompagnement professionnel des
bénéficiaires du RSA**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions pour l'ensemble des structures figurant en annexe au présent rapport à hauteur de 1 746 358,80 euros ;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et les opérateurs de l'accompagnement professionnel ;
- décide que des acomptes de 1 205 091,20 euros représentant 70 % des subventions, seront versés à la signature des conventions ;
- décide que des soldes de 541 267,64 euros seront versés au cours du dernier trimestre 2017, conformément aux termes de la convention financière ;
- autorise son président à signer les conventions.

Non participation au vote :

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Françoise BEY, Madame Chantal JEANPERT, Madame Françoise PFERSDORFF

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20170206-lmc1107370-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/02/17